



Le système L-Tec, Longueur 49 cm



INSTALLATION ET POSE

Pour décharger et déplacer les éléments L-Tec, des dispositifs de déplacement sont prévus à l'arrière pour permettre leur manipulation par grue ou par pelle.

FONDATION

Les éléments doivent être posés sur une fondation stable résistante au gel. La fondation doit être dimensionnée conformément aux exigences de la statique.

La couche de base du ballast (groupe de grains 0/32) fait office de tampon antigel et doit être compactée

jusqu'à ce qu'elle soit stable. Elle doit être de 20 cm plus large des deux côtés que la fondation en béton.

La fondation en béton doit être coulée et suffisamment compactée. Une couche de soubassement est placée entre la fondation coulée et le pied du mur. Celle-ci

facilite également l'installation des éléments à la bonne hauteur en permettant la pose de cales. Elle est fabriquée à base de mortier de ciment (MG III).

L'élément est ensuite posé sur la fondation et aligné.

REMPLISSAGE ET DRAINAGE

La stabilité des éléments ne peut se faire qu'en étroite liaison avec le remblai.

Le remblai des cas de charge A et B s'effectuera exclusivement avec du gravier, un mélange de sable-gravier ou du tout-venant

($\gamma = 35^\circ$ respectivement $\gamma = 30^\circ$ pour le cas A2)

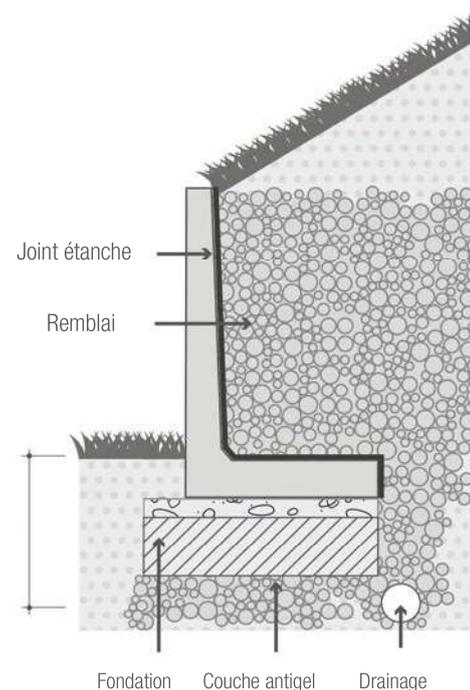
Pour les cas C et D, on utilisera du tout-venant (mélange de graviers) $\gamma > 37,5^\circ$

Afin d'éviter les dommages dus à l'eau et au gel, le matériau de la couche de base et le remblai doivent être perméables à l'eau.

Le remblayage doit être poursuivi derrière la semelle du mur jusqu'à ce que la fondation soit à l'abri du gel et afin que toute eau d'infiltration puisse passer sans jamais interrompre le drainage.

Les propriétés du sol derrière le remblai ne doivent pas différer sensiblement de celles du matériau de remblayage. En cas de doute, les propriétés du sol du site à venir doivent être déterminées par une étude du sol et vérifiées avec les hypothèses structurelles de la statique (max. 200 kg), des murs de haute résistance doivent être utilisés. Maintenez une distance minimale d'environ 30 cm par rapport au mur pendant le processus de compactage.

Au pied de la fondation (lit de pose - ballast), une goulotte de drainage couverte (en tant que spécification statique) doit être posée pour permettre à toute l'eau de ruissellement d'être drainée de manière contrôlée. L'eau qui pourrait s'accumuler ne doit exercer aucune pression sur l'arrière du mur de soutènement.



Le matériau de remblayage doit avoir les caractéristiques requises par rapport à la surface et assurer durablement le drainage avec les surfaces adjacentes. Si nécessaire, la stabilité du drainage peut être obtenue avec un géotextile.

Le remblai doit être effectué manuellement par couches successives. Par exemple par compactage, au besoin au moyen de plaques vibrantes.

JOINTS

Les murs sont décalés d'une largeur de joint de 5 à 10 mm. Les joints servent à éviter les contraintes dues aux fluctuations de température et à compenser les tolérances dimensionnelles admissibles. En même temps, ils aident à prévenir les dommages lors de l'installation (écaillage des bords).

Les joints peuvent être fermés avec des membranes de bitume de 10 à 15 cm de large, pour éviter la perte des matériaux de remblayage qui pourraient s'en échapper. Ces membranes sont collées au dos des murs avant le remplissage. Si des exigences d'étanchéité plus élevées doivent être satisfaites, la norme DIN 18195 contient des informations sur l'étanchéité à l'eau (eau n'exerçant aucune pression).

Astuce

L'utilisation de patins de guidage permet des joints réguliers.



L - TEC patins de guidage